Council Member Inquiry Form Demande de renseignements d'un membre du Conseil

Subject: Procedures that are in place for extreme weather events

Objet : Procédures en place lors d'un événement météorologique extrême

Submitted at: City Council Présenté au : Conseil municipal

From/Exp.:Councillor/ Date: February 8, 2023 File/Dossier:

Conseillère :

A. Troster Date: le 8 février 2023 OCC-23-01

To/Destinataire:

Kim Ayotte, General Manager, Emergency & Protective Services / Directeur général des Services de protection et d'urgence

Inquiry:

Text of Inquiry

As last weekend the city experienced extreme cold temperatures, up to -42C with the windchill, and many councillors received conflicting information from staff in different departments on the communications and resources in place to keep residents safe. It's a priority for our offices that we have a clear response to these issues on the public record.

Would staff report back to EPPSC and CSC on the detailed procedure for when an extreme weather event is forecasted, including severe cold and heat warnings, specifically addressing public communications and coordination with Ottawa Public Health and Service Ottawa/311 operators.

Demande de renseignements :

La fin de semaine dernière, alors que des températures extrêmes se sont abattues sur Ottawa (jusqu'à - 42 °C en température ressentie), de nombreux conseillers municipaux ont reçu des renseignements contradictoires de la part du personnel de diverses directions générales quant aux communications et ressources en place pour veiller à la sécurité des résidents. Il est essentiel que nos bureaux obtiennent des réponses claires face à ces enjeux liés au public.

Le personnel pourrait-il présenter au Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence (CSPPSU) et au Comité des services communautaires (CSC) un rapport relatif à la procédure détaillée mise en place lors de la prévision d'un événement météorologique extrême (avertissement de froid ou de chaleur extrême, par exemple), notamment au sujet des communiqués publics et de la coordination avec Santé publique Ottawa (SPO) et les agents du 3-1-1/de Service Ottawa?

Response (Date: 2023-May-05)

Extreme weather events are one type of hazard considered as part of emergency planning. There are different types of extreme weather events, from extreme cold, heat and smog to record snow and ice accumulation, to extreme wind and tornadoes. This inquiry response focuses on the response to extreme cold and heat weather events.

Extreme cold and heat weather events

Extreme cold and heat are relatively common occurrences in the City of Ottawa. As such, Ottawa Public Health chairs the City's Extreme Heat, Cold and Smog Planning Committee which collaborates to prepare for these events. In a memo dated February 24, 2023 and entitled "Response to Extreme Cold Weather" (Appendix 1), Ottawa Public Health outlines the role it and other departments play in an extreme cold weather event.

The biggest risk during extreme heat and extreme cold weather is to the health of priority populations including: people who do not have homes or are underhoused; people who are experiencing poverty; people who do not have good working conditions; people who are experiencing disproportionately negative effects/prevalence/rates of disability, mental and/or physical health issues; people who work and exercise outdoors; and children, pregnant people, and older adults in our community.

During these weather events, Ottawa Public Health raises awareness of actions to prevent hot and cold-related illnesses, conducts syndromic surveillance of Emergency Department visits at local hospitals, and liaises with City and community partners to understand how their clients are doing in the heat or cold. Community and Social Services department, Recreation, Cultural and Facility Services department and other community social services partners support residents through regular and extended programing. For example, the shelter system offers indoor programing; The Salvation Army Outreach program extends their hours; City daycares change outdoor playtimes and/or activities; and specific to hot weather, City swimming pools convert all swim lanes to leisure swims (adult and specialty swims cancelled).

In the case of extreme cold and heat, Ottawa Public Health is responsible for communications to raise awareness of actions to prevent cold weather-related illness, injuries, and deaths. These communications are sent to the public, to Council and to service providers who support priority populations.

The City's Community and Social Services department, OC Transpo, and other City Services may also communicate specific information related to their services. When information is received from Ottawa Public Health, Community and Social Services, Employment and Social Services staff ensure the information is available to clients and proactively outreach to priority populations. This information is also shared with the Applications and Benefit Unit which acts as a call centre for social services.

While Environment and Climate Change Canada issues both heat and cold warnings that anyone can sign up for, the City issues additional frostbite advisories (at -25 windchill) and frostbite warnings (at -35 windchill) to alert residents and service providers when frostbite risks are elevated. The City frostbite alert levels are more sensitive than the Environment and Climate Change Canada Extreme Cold threshold of -35° windchill or temperature for Ottawa. As a result, Ottawa Public Health sends out an email to over 500 service providers of priority populations, including 3-1-1 and 2-1-1, every time a frostbite advisory or warning is issued. In addition, Ottawa Public Health uses social media to advise the public and service providers and organizations pass along information to clients as well as adapt their services to accommodate for cold weather risks.

Public Information and Media Relations shares Ottawa Public Health's messaging and coordinates any joint communication required from specific City services. Public Information and Media Relations can amplify the reach of the other departments/services by posting messaging on the corporate social media channels.

Procedures for 3-1-1 staff related to extreme weather are reviewed annually or more frequently if needed, by subject matter experts at Ottawa Public Health and the Community and Social Services department to ensure accuracy and consistency in 3-1-1 messaging. In addition to existing procedures, 3-1-1 staff also receive up-to-date information via media advisories and public service announcements related to extreme weather that can be relayed to concerned residents.

In extreme cold or heat events, the public is welcome to access any City facility during regular hours of operation. Unlike the City of Toronto, during extreme cold events, the City of Ottawa does not open warming centres as individuals who require support are

accommodated within the shelter system. Special emergency reception centres are opened only if there is a concurrent situation that requires an enhanced response, such as a power outage affecting a specific ward or a heat dome weather event.

The Office of Emergency Management works closely with Ottawa Public Health, Community and Social Services department and others to monitor various indicators during extreme cold and heat events. Should there be a need for an enhanced response, the City is prepared to mobilize the Emergency Operations Centre and put in place additional supports for residents.

Réponse (Date: le 5 mai 2023)

Les phénomènes météorologiques extrêmes font partie des dangers pris en compte dans la planification des mesures d'urgence. Les types de phénomènes météorologiques extrêmes vont de la chaleur, du froid et du smog intenses aux accumulations records de neige et de verglas, en passant par les vents extrêmes et les tornades. Cette réponse aborde les épisodes de chaleur et de froid extrêmes.

Épisodes de chaleur et de froid extrêmes

Les épisodes de chaleur et de froid extrêmes sont relativement fréquents à Ottawa. À cet effet, Santé publique Ottawa préside le Comité de planification pour la chaleur, le froid et le smog extrêmes, qui collabore à la préparation à de tels événements. Dans une note de service datée du 24 février 2023 et intitulée « Réponse en cas de froid extrême » (Appendice 1), on rappelle le rôle que jouent Santé publique Ottawa et diverses directions générales en cas d'épisode de froid extrême.

Le risque le plus important en cas de chaleur ou de froid extrême concerne la santé des populations prioritaire : les personnes sans-abri ou mal logées, les personnes pauvres, les personnes qui n'ont pas de bonnes conditions de travail, les personnes qui subissent de manière disproportionnée les effets négatifs, qui ont une prévalence ou un taux élevé d'invalidité ou de problème de santé mentale et/ou physique, les personnes qui travaillent ou font de l'exercice à l'extérieur ainsi que les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées de notre collectivité.

Lors de tels événements météorologiques, Santé publique Ottawa sensibilise la population aux mesures de prévention des maladies liées à la chaleur et au froid, assure une surveillance syndromique des consultations aux services d'urgence des hôpitaux de la région et se coordonne avec la Ville et ses partenaires communautaires pour comprendre l'état de santé de leurs clients lors d'épisodes de chaleur ou de froid extrême. La Direction générale des services sociaux et communautaires, la Direction

générale des loisirs, de la culture et des installations ainsi que d'autres partenaires de services sociaux communautaires soutiennent les résidents par le biais de programmations classiques et élargies. À titre d'exemple, le réseau de refuges propose des programmes intérieurs, le programme de sensibilisation de l'Armée du Salut voit ses horaires étendus, les garderies municipales modifient leurs horaires de jeux et d'activés en extérieur, les couloirs de nage des piscines municipales sont transformés en zones de bain libre (les séances pour adultes et de natation spécialisée sont annulées).

Pour ce qui concerne les épisodes de chaleur et de froid extrêmes, Santé publique Ottawa est responsable des communications visant à mieux faire connaître les mesures à prendre pour prévenir les maladies, les blessures et les décès liés au froid. Ces communications sont envoyées à la population, au Conseil et aux fournisseurs de services qui viennent en aide aux populations prioritaires.

Les Services sociaux et communautaires de la Ville, OC Transpo et d'autres services municipaux peuvent également communiquer des renseignements particuliers concernant leurs services. Lorsque des renseignements sont transmis par Santé publique Ottawa, le personnel des Services sociaux et communautaires et des Services sociaux et d'emploi veille à ce qu'ils soient mis à la disposition de la clientèle et diffusés de manière proactive aux populations prioritaires. Ces renseignements sont également fournis à l'Unité des demandes et des prestations, qui fait office de centre d'appels pour les services sociaux.

Bien qu'Environnement et Changement climatique Canada émette des avertissements, auxquels tout le monde peut s'abonner, en cas de chaleur ou de froid extrême, la Ville diffuse également des avis de risques d'engelures (à partir d'un refroidissement éolien de - 25 °C) et des alertes d'engelures (à partir d'un refroidissement éolien de - 35 °C) afin d'informer les résidents et les prestataires de services lorsque les risques sont élevés. Les niveaux d'alerte d'engelures de la Ville sont inférieurs au seuil d'alerte de froid extrême d'Environnement et Changement climatique Canada, fixé à un refroidissement éolien ou à une température de - 35 °C pour Ottawa. Par conséquent, Santé publique Ottawa envoie un courriel à plus de 500 fournisseurs de services qui viennent en aide aux populations prioritaires, y compris le 3-1-1 et le 2-1-1, à chaque émission d'un avis ou d'une alerte de risques d'engelures. En outre, Santé publique Ottawa utilise les réseaux sociaux pour demander à la population, aux fournisseurs de services et aux organisations de transmettre l'information aux clients et d'adapter leurs services aux risques de froid extrême.

Les Services de l'information du public et des relations avec les médias partagent les messages de Santé publique Ottawa et coordonnent toute communication conjointe requise de services municipaux particuliers. Les SIPRM peuvent amplifier la portée des autres directions générales et services en publiant des messages sur les comptes de réseaux sociaux de la Ville.

Les procédures à l'intention du personnel du 3-1-1 concernant les conditions météorologiques extrêmes sont révisées, annuellement ou plus fréquemment au besoin, par des experts en la matière de Santé publique Ottawa et des Services sociaux et communautaires, afin d'assurer l'exactitude et la cohérence des communications du 3-1-1. Outre les procédures en place, le personnel du 3-1-1 reçoit des renseignements à jour, par l'entremise des avis aux médias et des messages d'intérêt public relatifs aux conditions météorologiques extrêmes, qui peuvent être transmis aux résidents concernés.

En cas d'épisode de chaleur ou de froid extrême, les membres du public peuvent prendre contact avec toutes les installations de la Ville pendant les heures normales d'ouverture. À la différence de Toronto, la Ville d'Ottawa n'ouvre pas de centre de réchauffement par froid extrême, car les personnes ayant besoin d'aide sont accueillies dans le réseau de refuges. Les centres d'accueil d'urgence ne sont ouverts qu'en cas de situation nécessitant une intervention renforcée, comme une panne de courant touchant un quartier spécifique ou un événement météorologique de type dôme de chaleur.

Le Bureau de gestion des mesures d'urgence travaille en étroite collaboration avec Santé publique Ottawa, les Services sociaux et communautaires et d'autres organismes pour surveiller divers indicateurs pendant les épisodes de froid ou de chaleur extrême. Si une intervention d'urgence renforcée s'avérait nécessaire, la Ville est prête à mobiliser le Centre des opérations d'urgence et à mettre en place des mesures de soutien supplémentaires pour ses résidents.

Council Inquiries

Demande de renseignements du Conseil :

Response to be listed on the Emergency Preparedness and Protective Services Committee Agenda of May 18, 2023 and the Council Agenda of May 24, 2023

La réponse devrait être inscrite à l'ordre du jour de la réunion du Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence, prévue le 18 mai 2023 et à l'ordre du jour de la réunion du Conseil prévue le 24 mai 2023